



Apogon (*Apogon imberbis*)

Protection : Aucune.

Biologie : Ce petit poisson au corps trapu est facilement identifiable avec sa coloration rouge orangée et ses gros yeux noirs, barrés de deux stries horizontales blanches. Craintif, il ne s'aventure jamais très loin de son repaire -une anfractuosit  ou un interstice dans le roche- o  il se cache   la moindre alerte. Actif la nuit, il est pr sent l' t  entre 10 et 50 m, le reste de l'ann e jusqu'  200 m. Taille : 10-12 cm.

Caract ristiques : Cette esp ce a un mode de reproduction originale : apr s une parade nuptiale virulente, les oeufs  mis par la femelle s'agglutinent en pelote gr ce   des filaments collants. Le m le r cup re alors cette boule dans sa bouche pour incubation pendant une bonne semaine, s'obligeant   un j une s v re !... Cette incubation buccale am liore consid rablement le taux d' closion puisque les oeufs sont prot g s de tout pr dateur pendant cette p riode d licate.



Barracuda (*Sphyraena viridensis*)

Protection : Aucune

Biologie : Appel  aussi « b cune », ce poisson est pourvu d'un corps profil  en forme de torpille, de gros yeux et d'une m choire inf rieure pro minente arm e d'une s rie impressionnante de dents pointues, qui en font un excellent pr dateur. Au sommet de la cha ne alimentaire, il s'attaque   tous les poissons, c phalopodes et crustac s. Seuls les jeunes sont attaqu s par les thons. Les adultes portent une vingtaine de rayures noires sur leur flanc. Plut t p lagique, il s'approche des  les et des caps de nos c tes l' t . Il aime les eaux chaudes et vit essentiellement en banc pouvant compter plusieurs centaines d'individus. Taille : 40-80 cm

Caract ristiques : Depuis quelques ann es, la population de barracudas de l' lot de la Gabini re (Port-Cros) a litt ralement explos , cons quence probable du r chauffement climatique.



Blennie Gattorugine (*Parablennius gattorugine*)

Protection : Aucune

Biologie : La « baveuse » a une peau nue et visqueuse, brun tre, marqu e de 6 ou 7 bandes plus sombres. Sa t te courte et massive porte deux appendices tr s ramifi s au dessus des yeux. Sa nageoire dorsale, plus haute   l'avant qu'  l'arri re, est unique et non divis e. Comme les autres membres de sa famille, elle nage peu ne disposant pas de vessie natatoire. Ses nageoires pectorales bien d velopp es lui permettent de bien se tenir au fond. Surtout active au lever et au coucher du soleil, elle se nourrit de petits invert br s. Taille : 15-20 cm

Caract ristiques : Au moment du frai, plusieurs femelles partagent une crevasse d j  occup e par un m le qui surveille la ponte.



Castagnole (*Chromis chromis*)

Protection : Aucune

Biologie : « Hirondelle de mer » en référence à sa nageoire caudale en ciseaux ou « demoiselle » sont les autres noms donnés à ce petit poisson de couleur brun sombre qui, de loin, paraît tout noir. Ce sont des poissons diurnes, mangeurs de zooplancton, qui vivent en grands bancs au-dessus des fonds rocheux ou des herbiers dans lesquels ils se réfugient la nuit pour dormir. Les individus solitaires sont le plus souvent les mâles qui préparent un lieu de ponte dans la roche ou qui ventilent et protègent les œufs. Taille : 7-10 cm

Caractéristiques : Les jeunes arborent pendant quelques mois une magnifique couleur bleu fluorescent.



Chapon (*Scorpaena scrofa*)

Protection : Aucune

Biologie : Ce magnifique poisson vit le plus souvent posé sur le fond, où il chasse à l'affût des petits poissons. Il est aussi appelé « grande rascasse rouge » en raison de sa couleur remarquable qui n'apparaît pas dans la pénombre des profondeurs. Grâce à sa robe marbrée, il bénéficie d'un excellent camouflage, aidé en cela par la présence de lambeaux de peau sur sa mâchoire inférieure, qui imitent les algues environnantes et le distinguent des autres rascasses qui n'en ont pas. Comme elles, sa nageoire dorsale est armée d'épines venimeuses.

Caractéristiques : Très prisé à la fois des pêcheurs pour sa chair renommée et des plongeurs pour son aspect photogénique.



Congre (*Conger conger*)

Protection : Aucune

Biologie : Corps ovalaire de section presque ronde et très long (1.5 m jusqu'à 3 m maxi). Sa peau est recouverte d'un épais mucus. La tête est légèrement aplatie, la dentition est fine, pointue et très coupante. Ses opercules sont profilés et dilatables; ils laissent apparaître un petit orifice branchial. Taille : 1,5-2m

Coloration grise à noirâtre, le ventre plus clair, les nageoires dorsale et anale sont bordées de noir. En bordure côtière, le Congre est surtout un poisson qui vit dans les cavités ou failles rocheuses et épaves, il fréquente aussi les fonds meubles dégagés en profondeur.

Il est actif pendant la nuit. La pleine lune est un facteur qui freine considérablement son activité. Dans des eaux de profondeur supérieure à 50 mètres, le Congre a également des moments d'activité en cours de journée. La reproduction des Congres se produit généralement après une longue migration vers le large et est accompagnée de profonds changements physiologiques qui lui donnent un aspect boudiné.

Caractéristiques : Le congre se nourrit essentiellement de céphalopodes et de poissons. Si la prise est trop grosse, il n'hésite pas à arracher des morceaux de chair en pivotant vivement sur lui-même. Son museau peut présenter des cicatrices laissées par les ventouses des poulpes qu'il a ingurgités.



Corb (*Sciaena umbra*)

Protection : Aucun

Biologie : Son corps au dos bombé brun à reflets de bronze, ses nageoires dorsale et caudale bordées d'un liseré noir, donnent à ce poisson une élégance certaine. C'est un poisson côtier, qui fréquente surtout les fonds de pente modérée entre 5 et 30 m. Il affectionne les dalles bordées d'herbier, autour desquelles il évolue en 'familles' pouvant regrouper plusieurs dizaines d'individus de tailles différentes, et sous lesquelles il se tient une partie de la journée. Actif la nuit, il se nourrit surtout de crustacés et accessoirement de poissons et de vers.

Caractéristiques : Devenu rare sur nos côtes car trop vulnérable à la chasse sous-marine, il repeuple

les eaux des réserves marines.



Crénilabre à queue noire (*Symphodus melanocercus*)

Protection : Aucune

Biologie : Mâles et femelles ont des livrées différentes. La femelle est plutôt brune avec la queue noire. Le mâle, en parure finale, a le corps orné de motifs bleus, il n'a pas la queue noire. Ce poisson est endémique de Méditerranée. Il est peu craintif et nage souvent à découvert. Taille : 9-11 cm

Caractéristiques : Son comportement de « nettoyeur » est facilement observé en plongée. Sur les sites de déparasitage, il attend ses « clients », en général de gros labridés. Ceux-ci sollicitent ses services en adoptant une position verticale. Le crénilabre nettoyeur s'active alors à leur enlever parasites, peaux mortes et écailles abîmées.



Denti (*Dentex dentex*)

Protection : Aucune

Biologie : Corps assez haut et comprimé latéralement, avec une tête très volumineuse. Mâchoires très puissantes, lèvres épaisses. Dos gris bleu à mauve, flancs parsemés de punctuations bleues claires et sombres, ventre clair. Les nageoires sont teintées de bleu. Zone sombre au dessus de l'œil, marque jaunâtre sur les joues (opercules). La période de reproduction se situe d'avril à juin. Ce sont de grands prédateurs côtiers, chassant en surface par mer agitée et traquant leurs proies sur des fonds de roche (10-20 m de profondeur) par mer calme. Taille : 50-70 cm

Caractéristiques : Ce sont des poissons qui sont assez difficilement observables sur nos côtes. En revanche, on en croise souvent en plongée et même en apnée autour de Port- Cros.



Dorade royale (*Sparus aurata*)

Protection : Aucune

Biologie : Magnifique poisson gris argenté, à la tête massive et aux lèvres charnues. Souvent solitaire, la dorade royale fréquente les zones côtières sableuses à proximité de roches. Elle se nourrit de mollusques, dont elle broie les coquilles à l'aide de ses puissantes molaires, mais aussi de crustacés, de petits poissons et parfois d'algues. La ponte a lieu en hiver ou au début du printemps. Les jeunes apprécient les eaux saumâtres des étangs littoraux. Hermaphrodites, ils naissent mâles et deviennent femelles vers 3 ans. Taille : 20-50 cm

Caractéristiques : Elle doit son nom à la tache jaune qu'elle porte entre ses yeux comme une couronne d'or.



Girelle commune mâle (*Coris julis*)

Protection : Aucune

Biologie : Avec son corps allongé et sa tête fuselée, la girelle présente un dimorphisme sexuel très marqué. Les juvéniles et les femelles, plus petites, ont le dos brun orangé et une bande longitudinale jaune orangé sur le flanc. Comme beaucoup de Labridés, la girelle naît femelle et change de sexe au cours de son existence : seuls les mâles en phase terminale de maturation sexuelle abhorrent de splendides motifs colorés, avec une tache bleu noir sur l'opercule et la base de la nageoire pectorale. La période propice à la reproduction est l'été. Taille : 10-20 cm

Caractéristiques : La girelle vit dans les eaux côtières, de la surface jusqu'à 120 m de profondeur, sur fond rocheux couverts d'algues et dans l'herbier. Elle s'alimente essentiellement de petits crustacés et mollusques et se montre très intéressée par les sédiments soulevés par les mouvements des plongeurs. Très active pendant la journée -sa nage est rapide et saccadée- elle s'enfuit la nuit ainsi que l'hiver.



Girelle paon femelle (*Thalassoma pavo*)

Protection : Aucune

Biologie : Comme sa cousine la girelle commune, cette espèce présente un dimorphisme sexuel très prononcé. La femelle a un corps finement strié et hachuré de 4 à 6 bandes transversales bleu-ciel, une tache dorsale noire et une tête bariolée de lignes bleu-ciel. Le mâle, vert olive uni, plus gros, n'a qu'une seule barre bleu bordée de rouge derrière la tête, elle-même marbrée de bleu. Les jeunes ont un corps vert uni avec une tache dorsale très prononcée. N'utilisant que ses petites nageoires pectorales pour avancer, elle n'ondule pas du corps, ce qui lui donne une allure rapide et saccadée. La nuit, elle se dissimule dans le sable pour se protéger des prédateurs. Taille : 10-20 cm

Caractéristiques : Elle fait partie des espèces venues de C'est l'un des poissons les plus colorés, originaire de Méditerranée méridionale qui ressemble à ses cousins des eaux tropicales.



Loup (*Dicentrarchus labrax*)

Protection : Aucune

Biologie : Le loup, appelé bar sur les côtes atlantiques, est un prédateur nocturne au corps fuselé, gris argenté. Vivant en banc parfois important durant les premières années, il s'isole en vieillissant sauf en période de reproduction, de janvier à avril, où il se regroupe en grand nombre dans les eaux saumâtres autour de quelques femelles. Il affectionne les zones côtières à forte production d'alevins dont il se nourrit préférentiellement. Taille : 20-55 cm

Caractéristiques : Sa chair d'excellente qualité gustative ainsi que la facilité de son élevage en font un des poissons le plus consommé. Aujourd'hui, la majorité des ventes provient de l'aquaculture.



Mendole (*Spicara maena*)

Protection : Aucune

Biologie : Corps assez haut et comprimé latéralement. Les yeux sont grands et la bouche très protractile. Une tache noire rectangulaire sur le flanc. En période de reproduction, les pigments bleus s'intensifient et le ton métal donne aux Mendoles une allure majestueuse. Elles forment des bancs qui peuvent être très importants et vivent en pleine eau, assez proche du fond. Les plus gros spécimens se détachent des bancs pour mener une vie solitaire, ou se rassemblent en petits groupes. On rencontre les Mendoles au dessus de toutes les natures de fonds, meubles, sableux et herbiers. Dans les fonds mixtes et les abords rocheux, les bancs de jeunes sont fréquents et souvent associés à d'autres espèces comme les Oblades, les Castagnoles ou les Bogues. Se nourrit certainement de petits crustacés et mollusques de fond. Fraye en été. Œufs collants, pondus dans de petites dépressions préparées. Taille 20-25 cm

Caractéristiques : On peut aisément observer de véritables rassemblements pour la reproduction en été, au dessus des herbiers de posidonie.



Mériou brun (*Epinephelus marginatus*)

Protection : Protégé par un moratoire -l'arrêté n°2002/1113 du 30/12/2002- qui en interdit la pêche à l'hameçon et la chasse sous-marine jusqu'à fin 2007 sur l'ensemble du littoral de la Méditerranée continentale.

Biologie : On compte une centaine d'espèces de mérous dans le monde, dont huit en Méditerranée. Le mérou brun est plutôt localisé en Méditerranée avec des populations en Atlantique jusqu'à la Manche en limite Nord, sur les côtes occidentales d'Afrique, et au Sud du Brésil. Il vit dans des profondeurs comprises entre la surface et - 200 m et affectionne les failles et les éboulis rocheux. Comme de nombreux poissons, il change de sexe au cours de sa vie. Femelle vers 5 ans, il devient mâle vers 12 ans. Pour les scientifiques, c'est un « hermaphrodite protérogyne » à l'inverse d'autres poissons qui sont d'abord mâles puis femelles comme les daurades ou les saupes par exemple.

Un précieux indicateur

Ce mérou peut vivre une cinquantaine d'années, atteindre 1m30 pour une trentaine de kilos.

Son régime alimentaire est varié mais surtout composé de poulpes et de calmars, de langoustes et d'autres crustacés ainsi que de poissons. Sa position de prédateur au sommet de la chaîne alimentaire lui donne un rôle de régulateur des espèces. Un équilibre s'établit progressivement entre les habitats, les proies disponibles et la densité des mérous. A ce titre, il est considéré comme un bon indicateur de la qualité du milieu.

Le langage des couleurs

Comme de nombreuses espèces animales, il dispose d'un système de communication basé sur la couleur de sa « robe ». Il peut en effet arborer différentes « livrées ». On observe ainsi des contrastes plus ou moins fort de ses taches, l'apparition de grandes plaques argentées chez le mâle ou un ternissement de sa robe. Les messages correspondant à ces différentes livrées sombres, marbrée, uniforme, argentée ou claire sont presque tous identifiés, ce qui permet aux biologistes de mieux comprendre les phases du développement et de communication de ce poisson.

Un autre élément, particulier chez le mérou, est sa carte d'identité. Chaque individu possède des tâches claires bien visibles sur sa robe brun foncé. Celles qui sont situées autour des yeux et de sa gueule sont caractéristiques et différentes pour chaque individu. Par ce marquage naturel, on peut repérer certains individus, suivre leur comportement et leurs déplacements. Un logiciel « Recomero » permet le suivi de ces individus. Sa reproduction a lieu au plus chaud de l'été. Des parades nuptiales ont lieu entre le mâle dominant et les femelles prêtes à pondre. A la suite de plusieurs remontées vers la surface, dans un dernier mouvement jusque vers une dizaine de mètres de profondeur, mâle et femelle émettent en même temps sperme et ovules pour une fécondation en pleine eau. Une quantité importante des œufs fécondés sera la proie des oblades ou autres petits pélagiques. Sur les plusieurs millions d'œufs pondus par chaque femelle au cours de sa vie, seuls 2 individus parviendront à l'âge adulte.

Caractéristiques : Depuis 1983, on observe un accroissement de la population des mérous dans les eaux du parc. Depuis les dernières années on constate en effet un doublement du nombre de mérous tous les trois ans. Depuis 1999, ce taux de multiplication diminue et l'accroissement n'est plus que de 37 %. Cela indique très probablement le début d'un équilibre montrant une tendance vers une stabilisation de la population de cette espèce. Parallèlement, on observe un rajeunissement global de la population avec la présence de plus en plus forte de jeunes et de femelles. Ce phénomène est bien visible dans les aires marines protégées (Réserve marine des Bouches de Bonifacio ou de Banyuls et Parc national de Port-Cros). De nombreuses informations provenant des plongeurs individuels ou des commissions de biologie de la FFESSM, confirment ce phénomène sur l'ensemble de notre littoral.

Pour en savoir plus : Groupe d'Etude du Mérou

<http://www.gemlemerou.org>



Mulet ou muge (*Mugil cephalus*)

Protection : Aucune

Biologie : Tête large et aplatie, museau arrondi, corps fuselé couvert de grosses écailles gris-argenté, les jeunes mulets se déplacent en banc, facilement observables puisqu'ils effleurent la surface de leurs nageoires dorsales. Peu sensible aux variations de température et de salinité, le mulet ou muge aime remonter les estuaires jusqu'en eau douce ou évoluer dans les zones côtières à forte charge organique, comme les lagunes ou les ports. Omnivore, il se nourrit de petits organismes marins et de déchets divers.

Caractéristiques : Il y a sept espèces de muges en Méditerranée qui sont difficiles à distinguer les unes des autres.



Murène commune (*Muraena helena*)

Protection : Aucune

Biologie : Corps ovalisé, très long et comprimé latéralement. La peau est très lisse et recouverte de minuscules écailles. Le museau est allongé. Sa grande bouche profilée s'ouvre très largement, la dentition est importante, crochue et venimeuse. Le sérum sanguin qu'elle contient est toxique et se neutralise après 75°C. Coloration variable, souvent mouchetée près de la tête, et des taches plus larges vers l'arrière. Ces poissons sont de grands carnivores benthiques. Ils vivent dans les failles et crevasses jusqu'à 100m de profondeur et sont territoriaux. Ils s'attaquent aux poissons, aux mollusques et aux crustacés. La murène est redoutée par la majorité des plongeurs, mais n'attaque que pour protéger sa progéniture durant la période de reproduction ou quand elle se sent en danger. Taille : 0,50-1m

Caractéristiques : L'espèce a toujours été vue autour des îles, mais la population augmente visiblement et beaucoup de jeunes spécimens sont observables dans de faibles profondeurs.



Rascasse brune (*Scorpaena porcus*)

Protection : Aucune

Biologie : Le corps est grisâtre ou parfois rougeâtre parsemé de plaques brunes. La tête est trapue avec de gros yeux globuleux surmontés de deux tentacules plumeux. Comme tous les membres de sa famille, elle est pourvue de nageoires portant des rayons épineux et venimeux. Solitaire, elle est souvent posée sur le fond car sa vessie natatoire atrophiée en fait une piètre nageuse et, en cas de dérangement, elle ne se déplace que de quelques mètres pour se réinstaller sur le fond. Elle se nourrit de petits poissons, crevettes, crabes qu'elle chasse à l'affût. Taille : 20-30 cm (max.35cm)

Caractéristiques : C'est une des espèces de base de la fameuse bouillabaisse.



Rouget de roche ou surmulet (*Mullus surmuletus* - Mullidés)

Protection : Aucune

Biologie : Poisson tantôt solitaire, tantôt grégaire, le rouget affectionne les fonds sableux, vaseux ou détritiques, depuis la surface jusqu'à 100 m de profondeur. Sa coloration, très changeante, varie du rouge foncé au rose pâle avec des nuances vert-jaunâtre. La mâchoire inférieure comporte deux barbillons orientables qui servent en même temps d'organes tactiles et gustatifs. Taille : 10-25 cm

Caractéristiques : Le rouget creuse un trou dans le sédiment grâce à ses barbillons à la recherche de nourriture : vers, mollusques, crustacés...

Sa chair, très parfumée, est très appréciée depuis l'Antiquité. On rapporte que, chez les Romains, un beau poisson valait plus cher que l'homme qui l'avait pêché !...



Saint -Pierre (*Zeus faber*)

Protection : Aucune

Biologie : Le corps du Saint Pierre, très haut et fortement comprimé latéralement, se caractérise par une grande tête portant des crêtes osseuses, une nageoire dorsale à longs rayons rigides, une bouche fendue en oblique très protractile et une grande tache noire bordée de jaune sur chaque flanc. Vivant en solitaire il reste souvent immobile et se contente de happer les proies qui passent à sa portée. Sa chair ferme d'une grande finesse est très appréciée. Taille : 30-70 cm

Caractéristiques : La légende veut que la tache noire qu'il porte sur ses flancs soit l'empreinte des doigts de Saint-Pierre qui aurait attrapé le poisson sur l'ordre du Christ pour retirer de sa bouche une pièce d'or.



Saupé (*Sarpa salpa*)

Protection : Aucune

Biologie : La saupé possède une tête courte avec des yeux bordés de jaune vif, une petite bouche à lèvres épaisses, un corps ovale, allongé, comportant une seule nageoire dorsale et une nageoire caudale peu développée. Sa couleur gris verdâtre est strié d'une dizaine de lignes longitudinales dorées très marquées. Espèce craintive à activité diurne, elle se déplace en bancs denses et très ordonnés au-dessus des herbiers de posidonies et des prairies d'algues dont elle se nourrit. Hermaphrodite, de mâle il deviendra femelle.

Caractéristiques : C'est un des rares poissons herbivores de Méditerranée.



Serran écriture (*Serranus scriba*)

Protection : Aucune

Biologie : Corps argenté avec des bandes verticales sombres irrégulières, queue jaune, tâche bleue sur le ventre chez les adultes. La tête et les opercules branchiaux sont ornementés de motifs bleus et rouges évoquant des signes de la calligraphie arabe. Très curieux et peu farouche, il vient facilement voir les plongeurs. Il défend son territoire contre d'autres poissons de la même espèce. Il chasse à l'affût et se nourrit de petits poissons, de crustacés et de mollusques. Le serran écriture habite les fonds rocheux et les herbiers sous marins jusqu'à une profondeur de 30 m. Taille : 10-25 cm

Caractéristiques : La reproduction a lieu au début de l'été : il s'agit d'un hermaphrodite vrai pouvant donc féconder ses propres œufs.



Poulpe commun (*Octopus vulgaris*)

Protection : Aucune

Biologie : Le poulpe est un mollusque céphalopode, dont les plus gros individus mesurent environ 50 à 80cm. Les huit bras sont munis de deux rangées de ventouses sur la face inférieure. Le corps est lisse ou présente des aspérités et sa couleur est très variable en fonction de l'humeur de l'animal.

Le poulpe vit dans les herbiers et les zones rocheuses depuis les petits fonds et jusqu'à 100 mètres de profondeur. Il est principalement nocturne et passe la journée dans un abri. Il se nourrit de mollusques, crustacés et poissons. Sa bouche en forme de bec de perroquet lui permet de broyer la coquille de ses proies. Après l'accouplement, la femelle pond de très nombreux œufs qu'elle surveille sans s'alimenter pendant deux mois jusqu'à l'éclosion puis meurt.

Caractéristiques : Lorsqu'il se sent menacé, le poulpe est capable de projeter un nuage d'encre qui le masque aux yeux de ses prédateurs. Les abris des poulpes se repèrent facilement grâce aux coquilles et autres restes de repas qui sont abandonnés à proximité de celui-ci !



Tortue caouanne (*Caretta caretta*)

.....
Protection : Protection nationale Arrêté ministériel du 26 novembre 1992

Biologie : Animal placide, elle nage près de la surface qu'elle regagne régulièrement pour respirer. Elle se nourrit surtout au fond, de crustacés, de mollusques, d'éponges, de poissons. C'est la tortue marine la plus rencontrée en Méditerranée mais elle se raréfie car elle ne trouve plus de plages non entretenues et peu fréquentées par l'homme pour pondre ses œufs. Elle meurt aussi souvent par ingestion de sacs plastiques qu'elle confond avec les méduses, ou par capture accidentelle dans des filets de pêche ou accrochage par des hameçons
Taille : 90-110 cm (carapace)

En savoir plus :

[Réseau des Tortues Marines de Méd.Française](#)

[Affiche ponte](#)

[Tortues Marines de Méditerranée](#)

[Informations sur les tortues marines de Méditerranée](#)

[Informations sur les tortues marines](#)

[Fiche d'observation en mer des tortues marines](#)

Caractéristiques

En 2006, une ponte de tortue caouanne a été observée sur les côtes varoises, elle pond habituellement en Grèce, Turquie et Chypre.



Actinie rouge, tomate de mer (*Actinia equina*)

Protection : Aucune

Biologie : On ne voit d'elle généralement qu'une bourse ressemblant à une petite tomate brillante de couleur rouge vif à brunâtre ; les tentacules de 2 cm de long sont réunis en couronne et sont déployés généralement la nuit lorsque l'animal est immergé. La tomate de mer vit sur les rochers littoraux dans les zones ombragées et les crevasses jamais en dessous de deux mètres de profondeur. Taille : 6-7 cm

Caractéristiques : Elle survit relativement bien à la dessiccation lorsqu'elle est hors de l'eau grâce au mucus qui la recouvre.



Anémone encroûtante (*Parazoanthus axinellae*)

Protection : Aucune

Biologie : Polypes de couleur jaune orangé, réunis en colonie par une même plaque basale encroûtante, qui est parfois fixée sur l'éponge *Axinella* d'où elle tire son nom scientifique. Chaque polype se caractérise par une double couronne de 24-36 tentacules lisses et fins qui entourent la bouche, une colonne rétractile et une base qui enrobe des grains de sable ou des particules calcaire.

Caractéristiques : C'est un consommateur microphage, ce qui explique sa présence dans des habitats toujours bien exposés au courant, le long des tombants rocheux peu éclairés, sous les arches ou à l'entrée de grottes.



Argonaute (*Argonauta argo*)

Protection

Biologie : C'est un petit céphalopode, proche des poulpes, issu d'un groupe très ancien. Il vit en pleine mer, mais est surtout connu sur nos côtes par la coquille blanche, spiralée et très fragile qui est déposée par les tempêtes sur les plages (jusqu'à 30 cm). Ce que l'on peut prendre pour une coquille de type gastéropode est en fait une nacelle sécrétée par deux tentacules de la femelle pour y abriter ses œufs.

Elle meurt dès l'éclosion.

Le mâle, très petit (2 cm max. de longueur totale) a la faculté d'introduire puis de laisser son bras copulateur à l'intérieur de la femelle.

Caractéristiques : Dimorphisme sexuel très marqué, les femelles adultes étant 10 à 15 fois plus grandes que les mâles.



Ascidie rouge (*Halocynthia papillosa*)

Protection : Aucune

Biologie : L'ascidie rouge porte bien son autre nom d'outre de mer. On la reconnaît à son corps dressé, de couleur rougeâtre, à l'aspect rugueux qui rappelle le cuir. C'est un animal filtreur, qui aspire l'eau de mer par son siphon supérieur et la rejette par le siphon latéral. Une structure branchiale interne retient l'oxygène et les micro-organismes nécessaires à son alimentation. Elle possède des soies rigides en bordure des orifices, servant d'organe sensoriel et de filtre pour les trop grosses particules. Elle vit solitaire, fixée sur toutes sortes de substrats peu exposés à la lumière. Taille : 6-10 cm (15cm max.)

Caractéristiques : Tout le corps est couvert de fines épines cornées qui empêchent la fixation d'épibiontes (organismes vivants fixés sur un autre organisme vivant).



Doris dalmatien (*Peltodoris atromaculata*)

Protection : Aucune

Biologie : Gastéropode dépourvu de coquille, dont le manteau est coriace au toucher, contrairement aux autres limaces de mer, et parsemé de nombreuses taches brunes, ce qui lui vaut le nom de Doris « dalmatien ». La tête porte deux rhinophores*, organes sensoriels permettant à l'animal de détecter une approche. Il possède également un panache branchial constitué de huit appendices ramifiés se rétractant au moindre danger. On les rencontre souvent en groupe de deux ou trois individus. Taille : 7-10 cm

Caractéristiques : Ce nudibranche se déplace en rampant sur les rochers et se nourrit exclusivement d'éponges, principalement l'éponge-pierre, *Petrosia ficiformis*, dont il ronge la surface.



Flabelline mauve (*Flabellina affinis*)

Protection : Aucune

Biologie : Il existe de nombreuses espèces de nudibranches en Méditerranée. Mollusques sans coquille, ces « limaces de mer » sont cependant beaucoup plus attractives, par leurs couleurs et leurs formes très variées, que leurs homonymes terrestres. La flabelline mauve arbore une belle couleur uniforme, tirant parfois vers le bleu, et porte sur le dos un appareil branchial, formé de 6 à 9 paires de groupes de papilles, en forme de tentacules non rétractiles. Son élégance et sa finesse cachent un prédateur d'hydres qu'elle recherche à l'aide de ses rhinophores, sorte d'organes sensitifs, et ses tentacules buccaux. Immunisée contre leurs cellules urticantes, elle les utilise même pour sa propre défense en les intégrant dans ses papilles. Taille : 4cm



Gorgone rouge (*Paramiricea clavata*)

Protection : Aucune

Biologie : Espèce endémique, la gorgone rouge, dont certains rameaux peuvent parfois être jaunes, joue un grand rôle dans l'esthétique des paysages sous-marins méditerranéens, en constituant des 'forêts' de grands individus sur les fonds coralligènes. Elle se distingue de la gorgone jaune par un coloris très vif, des rameaux plus touffus, car ses polypes sont plus gros, et une plus grande taille. Une certaine fragilité de ses tissus la rend très sensible aux perturbations mécaniques, chimiques ou thermiques.

Taille : 30-60 cm (parfois 1m)

Caractéristiques : Sa croissance est lente -1 à 3 cm par an- mais elle peut dépasser l'âge de 50 ans.



Grande cigale (*Scyllarides latus*)

Protection : Protection nationale Arrêté ministériel du 26 novembre 1992

Biologie : Ce gros crustacé, qui peut atteindre 45 cm de long, a une allure massive avec son épaisse carapace et sa deuxième paire d'antennes très élargies et aplaties. Sa couleur brunâtre, constellée de ponctuations rougeâtres, lui permet de se confondre avec le fond. Seule, la base de ses antennes de couleur violette trahit son camouflage. Elle vit dans les éboulis rocheux, les grottes et les anfractuosités, depuis la surface jusqu'à 100 m de profondeur.

Caractéristiques : Appréciée pour sa chair, elle a fait l'objet d'une pêche intensive qui a mis en danger ses effectifs naturellement peu élevés.



Grande nacre (*Pinna Nobilis*)

Protection : Protection nationale. Arrêté ministériel du 26 novembre 1992

Biologie : Un des plus grands coquillages existant au monde. Elle vit partiellement enfouie dans le sédiment, souvent au milieu des herbiers de posidonie jusqu'à 40 mètres de profondeur. Elle se fixe grâce à une sécrétion filamenteuse « le byssus ». Victime des ancrages, de la pollution et des collectionneurs, elle est devenue rare. Taille : 20-50cm (max. 100 cm)

Caractéristiques : Elle est connue depuis très longtemps en Méditerranée puisque les Romains utilisaient le "byssus" dans la fabrication de tissu. Il aurait servi à tisser la fameuse Toison d'or.

A Port-Cros, ses effectifs remontent depuis quelques années grâce notamment à la limitation du mouillage.



Oursin comestible (*Paracentrotus lividus*)

Protection : Cueillette réglementée

Biologie : Cet oursin aux piquants robustes et pointus est de couleur variable allant du violet au brun ou vert sombre. Posé sur son ouverture buccale, il se déplace grâce à ses nombreux pieds ambulacraires. Ceux du dos sont munis de ventouses qui lui permettent de se couvrir d'algues ou de coquilles pour se camoufler ou se protéger de la forte lumière. Herbivore, il broute algues et posidonies qu'il arrache à l'aide de sa mâchoire à cinq dents appelée « lanterne d'Aristote ». Taille : 5-8 cm sans les piquants

Caractéristiques : En période hivernale, il est apprécié pour la consommation de ses glandes génitales - les gonades - jaune (mâles) ou orange vif (femelles) au goût fortement iodé : le corail.



Oursin diadème (*Centrostephanus longispinus*)

Protection : Protection nationale. Arrêté ministériel du 26 novembre 1992

Biologie : Rare en Méditerranée occidentale. Sans doute issu de larves émises dans le sud de l'Italie et transportées par le courant. Vivant jusqu'à 200 m de profondeur sur substrat rocheux, il se nourrit d'invertébrés et de débris d'éponges. Ces longs piquants peuvent atteindre plus de 7 cm.

Caractéristiques : Peu commun dans nos eaux. Il est très menacé par le prélèvement, le chalutage, et dans certaines zones, par la pollution.



Oursin noir (*Arbacia lixula*)

Protection : Aucune

Biologie : Sa couleur noire uniforme le distingue facilement de l'espèce comestible. Ses piquants sont plus nombreux et très pointus, son test (squelette calcaire) est moins bombé et rosâtre. L'absence de ventouses sur ses pieds ambulacraires l'empêche de se couvrir de débris divers et de se retourner si on le met sur le dos. Il aime les surfaces verticales et résiste parfaitement aux assauts du déferlement des vagues près de la surface. Son orifice buccal est plus grand que celui de son cousin. Les algues calcaires et certains invertébrés fixés ont sa préférence. Taille : 4-5 cm sans les piquants

Caractéristiques : Ses gonades ne sont pas comestibles, ce qui lui a valu, à tort, l'appellation d'oursin « mâle ».



Spirographe (*Sabella spallanzani*)

Protection : Aucune

Biologie : Le spiropathe vit dans un tube membraneux de couleur grise, couvert de vase ou d'incrustations, dans lequel il se retire à la moindre alerte. Son panache spiralé, à 5 ou 6 vrilles de couleur variée, est constitué de branchies qui lui permettent de respirer et de se nourrir en accrochant les particules qui dérivent dans le courant. Solidement ancré dans le sédiment, souvent solitaire, il affectionne particulièrement les fonds où l'eau circule bien ; il peut foisonner sur les épaves.

Taille : 20-35 cm

Caractéristiques : C'est le plus grand vers tubicole de Méditerranée.



Vélelle (*Vellela vellela*)

Protection : Aucune

Biologie : Cet étrange organisme flottant, communément appelé « barque de la St Jean », est une colonie d'hydres avec des groupes de polypes spécialisés chacun dans une fonction. Le principal, situé au centre d'un disque ovale, porte une expansion cornée translucide qui fait office de voile. A la périphérie, se trouvent les polypes reproducteurs et les polypes pêcheurs, de couleur blanc-bleuté, portant des tentacules inoffensifs pour l'homme. Taille : 4-6 cm

Caractéristiques : Poussés par le vent, on en trouve parfois des millions ensemble au printemps, rassemblés en bancs continus sur des dizaines de kilomètres près des côtes ou échoués sur les plages.